

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LIMOUSIN FORMATION ET TRAVAUX PUBLICS
Jean-François GRANDE
05.55.93.36.00
contact@limousin-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Avoir 18 ans révolus. Être médicalement apte à la conduite.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail. Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Contenu et modalités d'organisation

LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL Importance des accidents dans l'établissement ou la profession : statistiques. Les situations inhérentes aux risques spécifiques (à la profession, à l'entreprise). Intérêts de la prévention des risques professionnels. Qu'est-ce qu'un sauveteur secouriste du travail ? Son rôle avant l'accident. **FORMATION GENERALE A LA PREVENTION DES RISQUES** Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger, situation dangereuse, phénomène dangereux, dommage, risque. Connaître les principes de base de la prévention. Rendre le SST capable de protéger en utilisant les notions développées dans la législation des risques (code du travail, articles I4121-1 et suivants). **REALISER UNE PROTECTION ADAPTEE** Être capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations. Être capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement. Être capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même. **EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER ET INFORMER** Examiner la victime avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir. Faire alerter, alerter et informer en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

> **Attestation de fin de formation**

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00351129	du 03/04/2023 au 31/12/2023	Saint-Yrieix- le-Déjalat (19)	LIMOUSIN FORMATION ET TRAVAUX PUBLICS		Non éligible	
00393166	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Saint-Yrieix- le-Déjalat (19)	LIMOUSIN FORMATION ET TRAVAUX PUBLICS		Non éligible	
00505015	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Saint-Yrieix- le-Déjalat (19)	LIMOUSIN FORMATION ET TRAVAUX PUBLICS		Non éligible	

00505070

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Panazol (87)

LIMOUSIN
FORMATION ET
TRAVAUX PUBLICS

Non
éligible



00505071

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Brive-la-
Gaillarde (19)

LIMOUSIN
FORMATION ET
TRAVAUX PUBLICS

Non
éligible

